



## LES VACANCES ON LES A BIEN MERITEES, Et on continuera de les revendiquer ....

« *C'est l'été, synonyme de vacances !* ».

Voilà un bien sympathique tube de l'été que nous aimons fredonner dans notre tête.

Alors, bien sûr nous les avons surtout bien méritées en subissant tout au long de l'année, le manque de personnel, le manque de repos, un salaire pas toujours attractif et, cerise sur le gâteau, le mépris de certains donneurs d'ordres et autres donneurs de leçons.

Et ça, des ordres et des vociférateurs, nous n'en manquons pas. **C'est sans doute une des choses la mieux partagée dans l'établissement voire même dans le groupe hospitalier.**

Mais au fait, les vacances, sommes nous obligés de les mériter ?

Petit rappel, les congés payés, ce sont **principalement le résultat des luttes syndicales de nos aînés** qui ont permis de les arracher au patronat que ce soit dans le privé ou dans le secteur public.

Déjà à cette époque, il fallait entendre les jérémiades du patronat qui gémissait en brandissant la menace de la faillite des entreprises devant tous ces « privilèges » accordées aux ouvriers et autres salariés. **Toujours le même discours rétrograde !!!**

Rappelons-nous que les 40 heures de 1936 ont fait seulement leur apparition dans au sein de nos hôpitaux en ...1968 et qu'il aura fallu attendre 1978 et le grève historique de l'hôpital d'Orléans, à la pointe de ce mouvement, pour que Simone VEIL nous reverse, avec la prime des 13 heures, la perte de salaire provoquée par le passage de 45 à 40 heures.

De vieilles histoires ? Malheureusement non **car ils sont toujours là, toujours aussi retors, méprisants dans leurs discours et dans leurs actes.**

La haine des salariés et des pauvres est toujours le moteur de leur pensée ainsi que la soif d'exploiter les

plus défavorisés est encore plus inextinguible qu'il y a 70 ans.

Alors, ils nous rabâchent que c'est très difficile d'organiser la continuité des soins et des services pendant la période estivale.

Ils nous serinent que nous leur compliquons drôlement la vie (et les plannings).

Que tout cela, c'est de la **faute aux congés bonifiés** (Mais que fait le Défenseur des droits ?)

**Que nous leur coûtions cher** et que pour les remplacements par des RCA, ils voudraient bien, mais ils ne peuvent pas (on n'a plus de budget !).

Ce qui est sûr, c'est qu'ils n'ont pas besoin de viagra pour essayer de « nous b.... » en permanence.

Car chez certains c'est dans leur nature et également dans leurs missions.

C'est aussi chez certains une manière de justifier leurs émoluments.

Alors, plus aucun complexe, plus aucune gêne. **Les vacances, ils nous les doivent car c'est un droit.**

Pas besoin de courber l'échine, de ravalier notre dignité pour en bénéficier. **C'est un droit statutaire.**

Les textes mentionnent que les congés annuels, c'est **au moins trois semaines.**

**Pas non plus d'obligation de devoir rendre des dimanches** ou de prendre ces trois semaines en façon morcelée.

En cas de problème, un bon réflexe, contacter SUD Santé (poste 44.64)

*Aout 2011*